



FORMATION SUPÉRIEURE



**BREVET FÉDÉRAL DE
CHEF DE PROJET EN
MENUISERIE/EBÉNISTERIE**



www.ecole-construction.ch

**école de la
construction!**
fédération vaudoise des entrepreneurs

Après l'obtention du certificat fédéral de capacité, le premier stade de perfectionnement consiste à suivre les cours pour l'obtention du brevet de chef de projet en menuiserie / ébénisterie.

Ils sont dispensés dans différents centres d'enseignement de Suisse romande, dont celui de Tolochenaz.

C'est le passage obligé pour suivre et obtenir par la suite le diplôme de maîtrise fédérale de menuisier-ière ou d'ébéniste.

Les enseignants sont des professionnels expérimentés qui **sauront faire évoluer les qualités qui seront déterminantes pour ces futurs postes de cadres.**

Il est important de débiter le perfectionnement aussi vite que possible, car les connaissances encore récentes permettent d'avancer rapidement dans le cursus de cours.

Par les différents examens, les candidats devront apporter la preuve qu'ils possèdent **les aptitudes et connaissances requises** pour assumer **les responsabilités de l'ensemble du processus de production d'une entreprise** de menuiserie ou d'ébénisterie.

La fonction de chef de projet, cadre d'entreprise et bras droit du patron, **consiste à rencontrer des clients et des architectes. le chef de projet mettra au point les détails d'exécution et les plans de fabrication.**

Le / la breveté(e) doit également **savoir calculer une réalisation, la présenter de manière suggestive** au client et le conseiller. Son expérience professionnelle lui permet de **proposer la meilleure solution** et d'en **assurer la bonne exécution** au sein de l'atelier.

Il / elle veille également à la bonne **utilisation des machines, du bois, des panneaux et des produits dérivés.**

Le salaire est celui d'un cadre technique, il est généralement mensualisé. Les nombreuses expériences acquises par le / la contremaître peuvent lui permettre de devenir à son tour chef-fe d'entreprise.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Objectif	Obtenir le brevet fédéral de chef de projet en menuiserie/ébénisterie. Ce certificat donne également accès à l'examen pour l'obtention du diplôme fédéral de maître menuisier-ière/ébéniste.
Condition d'admission	- Etre en possession d'un CFC de menuisier-ière ou d'ébéniste - Avoir des notions informatiques des logiciels Word et Excel - Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) décide de l'équivalence des titres étrangers
Matériel informatique	Les participants devront être en possession d'un ordinateur portable pour un cours de DAO entre autre.
Frais d'inscription	Module Gestion de la Formation/Réalisation : CHF 6'500.00 Module Gestion de Mandat : CHF 10'050.00 Module Gestion de Projet : CHF 3'950.00 <i>Les finances d'examens modulaires/finaux seront perçues directement par la FRECEM</i> <i>Sous réserve de modifications</i> <ul style="list-style-type: none">• <i>Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs</i>• <i>Tout cours débuté est entièrement dû</i>• <i>La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription</i>• <i>Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée</i>• <i>Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école</i>• <i>La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription</i>• <i>Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable</i>
Aide financière	Pour la session qui débutera en 2023, les aides financières cumulées pourront atteindre exceptionnellement un montant équivalant à 26'350 CHF , dans le meilleur des cas. Elles sont composées en provenance de différents fonds tels que : Fonpro, subvention fédérale, Contribution Patronale pour la Relève (CPR). Pour de plus amples renseignements, les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton de domicile. Les participants vaudois s'adresseront à l'Ecole de la construction.
Durée	Trois cycles de formation répartis sur trois ans. Les samedis ainsi que 2 semaines bloc durant le module Gestion de la Formation/Gestion de Réalisation ainsi que 1 semaine durant le module Gestion de Mandat.
Dates	De août 2023 à juin 2026 <i>sous réserve de modifications</i>
Délai d'inscription	1er juillet 2023
Renseignement et inscription	Coordonnées en bas de la page.
Remarques	Les candidats aux examens finaux doivent pouvoir justifier par un ou des certificats de travail d'une activité professionnelle de 3 ans, au moins, dans le domaine professionnel concerné. La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans les conditions minimales requises aux examens.

Thèmes (Domaines de compétence opérationnelle)

Périodes

Module Gestion de la Formation/Gestion de la Réalisation

• Relation avec les collaborateurs (A)	12
• Prendre des décisions et les mettre en oeuvre (F)	16
• Préparer la production (P)	44
• Réaliser la production (Q)	176 + 8*
• Prévention des accidents PERCO	8
• Travail de projet	8

Module Gestion de Mandat

• Relation avec les collaborateurs (A)	16
• Communiquer de manière efficace (B)	36 + 4*
• Développement de la personnalité (C)	12
• Analyser et résoudre les situations (E)	8
• Prendre des décisions et les mettre en oeuvre (F)	68
• Calculer, interpréter, suivre et facturer des mandats (L)	52 + 12*
• Préparer l'exécution des mandats (O)	204 + 20*
• Cours sur Autocad	8

Module Gestion de Projet

• Calculer, interpréter, suivre et facturer des mandats (L)	8
• Présenter des propositions créatives (N)	56
• Préparer l'exécution des mandats (O)	74 + 12*
• Diriger les travaux de montage (S)	18

Total de périodes par module

• Module Gestion de la Formation/Gestion de la Réalisation	272
• Module Gestion de Mandat	440
• Module Gestion de Projet	168

Total général

880 périodes

Sous réserve de modifications

*Nombre de périodes qui correspondent à une partie de l'enseignement effectuée à domicile.